

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 27-17102023-1 bis

Se substitue à la délibération n° 27-17102023-1 pour erreur matérielle
TARIFS ASSAINISSEMENT 2024

Le maire informe le Conseil Municipal que les tarifs de la redevance de l'assainissement doivent être reconduits ou modifiés pour 2024.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents la reconduction des tarifs sur 2024.

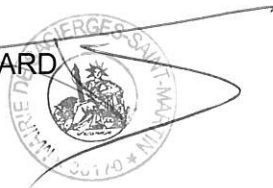
Les tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 seront appliqués. Ils se détaillent de la manière suivante :

- pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif, la part fixe est à 123 € HT et la part variable à 1,60 € HT/m³
- pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif et non raccordées au réseau d'eau potable la part fixe est à 123 € HT et la part variable à 1,60 € HT x 30 m³, soit 48 € par habitant de la maison.

La loi imposant que le terme fixe ne dépasse pas 40 % du montant de la redevance est respectée.

Le 09 novembre 2023

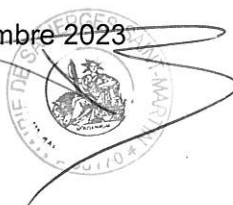
Le Maire,
M. T. BERNARD



La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023

Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 28-17102023-2 bis

Se substitue à la délibération n° 28-17102023-2 pour erreur matérielle

ADMISSIONS EN NON-VALEUR 2023

Le maire présente deux demandes d'admission en non-valeurs à l'initiative du Service de Gestion Comptable du Blanc, suite à des créances irrécouvrables.

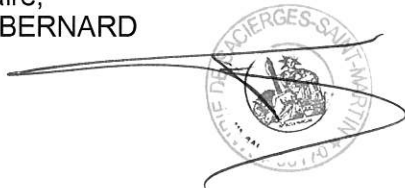
Après examen des dossiers présentés, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les admissions en non-valeur suivantes :

- Art 6542 : Liste 5761400231 pour 1 620,82 euros
- Art 6541 : Liste 4470620833 pour 0,04 euros

Les crédits inscrits au chapitre 65 sont suffisants.

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD



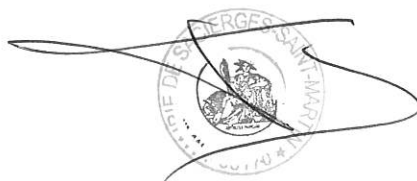
A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke, positioned over a circular official stamp of the commune of Sacierges-Saint Martin.

La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX



A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'B' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke, positioned over a circular official stamp of the commune of Sacierges-Saint Martin.

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023
Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



A circular official stamp of the commune of Sacierges-Saint Martin, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN' around the perimeter. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 29-17102023-3 bis

Se substitue à la délibération n° 29-17102023-3 pour erreur matérielle
DON A LA COMMUNE DE 2 PARCELLES – HAMEAU LE PLAIX

Le maire rappelle la proposition de Mr Ken WHARTON relative à la cession à titre gratuit de 2 parcelles au hameau du Plaix.


Cet habitant a fait réaliser à un bornage ; les parcelles cédées à la commune représentent une surface de 83 m². Ces terrains seront ensuite intégrés au domaine public de la commune.

Après examen des plans, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ce don à la commune et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD

La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX

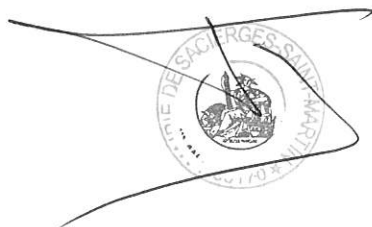


A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke, written over a circular official stamp of the commune of Sacierges-Saint Martin.



A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke and a vertical stroke, written over a circular official stamp of the commune of Sacierges-Saint Martin.

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023
Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



A circular official stamp of the commune of Sacierges-Saint Martin, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE SACIERGES-SAINTE MARTIN' around the perimeter. The stamp is partially obscured by a large, stylized signature in black ink.

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 30-17102023-4 bis

Se substitue à la délibération n° 30-17102023-4 pour erreur matérielle
APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT –SEPTEMBRE 2023

Le maire présente le dernier rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) en date du 14 septembre 2023


Ce rapport fait suite à la demande l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) Sainte-Anne Sainte-Thérèse qui sollicite l'extension de la participation financière à ses frais de fonctionnement pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes dont des enfants sont scolarisés au sein de son établissement.

Le conseil communautaire a émis le 21 septembre 2023 un avis favorable au rapport de la CLECT portant sur le financement de l'école privée et sur la répartition des IFR.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport du 14 septembre 2023 de la CLECT.

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke and a vertical stroke.

La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX



A handwritten signature in black ink, featuring a vertical stroke followed by a large, sweeping loop and a horizontal stroke.

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023
Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



An official circular stamp of the Municipality of Sacierges-Saint Martin, featuring a coat of arms in the center and the text 'MUNICIPALITE DE SACIERGES-SAINTE-MARTIN' around the perimeter. A large, sweeping signature in black ink is written over the stamp.

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 31-17102023-5 bis

Se substitue à la délibération n° 31-17102023-5 pour erreur matérielle
TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE – 1^{ER} JANVIER 2024

Le maire propose de réviser les durées de concession et les tarifs de concession au cimetière communal ; ils s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après examen des tarifs proposés, et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs suivants :

Concession simple		Case columbarium	
50 ans	150,00 €	50 ans	600,00 €
perpétuelle	200,00 €	perpétuelle	1 000,00 €
Concession double		Cave urne	
50 ans	300,00 €	50 ans	600,00 €
perpétuelle	400,00 €	perpétuelle	1 000,00 €
Occupation du caveau communal			
Droit d'ouverture		50,00 €	
Occupation / jour		2,00 €	

Le tarif de la plaque apposée au Jardin du Souvenir est inchangé, à 65 euros la plaque, hors gravure qui reste à la charge de l'acquéreur.

Le 08 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD



La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX



Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023
Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 32-17102023-6 bis

Se substitue à la délibération n° 32-17102023-6 pour erreur matérielle
FINANCEMENT DE TRAVAUX 5 RUE D'EN BAS – DETR - DSIL

Le maire rappelle que le logement sis 5 Rue d'En Bas à Chéniers ne peut plus être loué en l'état. Il propose aux élus de procéder à une rénovation énergétique d'envergure sur ce bâtiment communal. Il présente différents devis, faisant suite à l'audit énergétique réalisé par Combiosol qui préconise des travaux pouvant amener le bien en classe énergétique C au lieu de E aujourd'hui.

Après examen de ce dossier, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- charge le maire de solliciter les aides de l'Etat (DETR et DSIL), ainsi que le fonds départemental « 1 commune 1 logement ».
- Approuve le plan de financement ci-dessous :

	Montant HT	DETR 30%	DSIL 20%	1 Commune 1 logement	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC à charge de la commune	Montant total TTC
TRVX RUE EN BAS				16 000,00 €				
Etude thermique Combiosol	1 800,00 €	540,00 €	360,00 €			360,00 €		2 160,00 €
Peintures Vacher	14 468,94 €	4 340,68 €	2 893,79 €			2 893,79 €		17 362,73 €
PAC Hébras	17 461,09 €	5 238,33 €	3 492,22 €			3 492,22 €		20 953,31 €
Techni-murs Isolation	5 273,36 €	1 582,01 €	1 054,67 €			1 054,67 €		6 328,03 €
Techni-murs Menuiseries	24 332,60 €	7 299,78 €	4 866,52 €			4 866,52 €		29 199,12 €
						- €	- €	- €
TOTAL	63 335,99 €	19 000,80 €	12 667,20 €	16 000,00 €	15 668,00 €	12 667,20 €	28 335,19 €	76 003,19 €

30% 20% 25% 25%

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD



La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023
Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 33-17102023-7 bis

Se substitue à la délibération n° 33-17102023-7 pour erreur matérielle
FINANCEMENT DE TRAVAUX 5 RUE D'EN BAS – 1 COMMUNE 1 LOGEMENT

Le maire rappelle que le logement sis 5 Rue d'En Bas à Chéniers ne peut plus être loué en l'état. Il propose aux élus de procéder à une rénovation énergétique d'envergure sur ce bâtiment communal.

Il présente différents devis, faisant suite à l'audit énergétique réalisé par Combiosol qui préconise des travaux pouvant amener le bien en classe énergétique C au lieu de E aujourd'hui.

Après examen de ce dossier, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Charge le maire de solliciter le Département par le programme « 1 commune, 1 logement », ainsi que l'Etat (DETR et DSIL),
- Approuve le plan de financement ci-dessous :

	Montant HT	DETR 30%	DSIL 20%	1 Commune 1 logement	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC à charge de la commune	Montant total TTC
TRVX RUE EN BAS				16 000,00 €				
Etude thermique Combiosol	1 800,00 €	540,00 €	360,00 €			360,00 €		2 160,00 €
Peintures Vacher	14 468,94 €	4 340,68 €	2 893,79 €			2 893,79 €		17 362,73 €
PAC Hébras	17 461,09 €	5 238,33 €	3 492,22 €			3 492,22 €		20 953,31 €
Techni-murs Isolation	5 273,36 €	1 582,01 €	1 054,67 €			1 054,67 €		6 328,03 €
Techni-murs Menuiseries	24 332,60 €	7 299,78 €	4 866,52 €			4 866,52 €		29 199,12 €
						- €	- €	- €
TOTAL	63 335,99 €	19 000,80 €	12 667,20 €	16 000,00 €	15 668,00 €	12 667,20 €	28 335,19 €	76 003,19 €

30% 20% 25% 25%

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD

La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023
Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 34-17102023-8 bis

Se substitue à la délibération n° 34-17102023-8 pour erreur matérielle
FAR EQUIPEMENT 2024

Le maire présente des projets de travaux 2024 pour lesquels la commune peut solliciter les subventions du FAR Equipement du Département

Après examen des dossiers présentés, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Charge le maire de solliciter le Département pour 2 parts de FAR Equipement
- Approuve le plan de financement ci-dessous :

	Montant HT	FAR 2 parts	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC
Haurat - Porte isolant gite	4 988,00 €	13 200,00 €		997,60 €	5 985,60 €
					- €
Fransbonhomme Bac récupérateur eau	4 970,15 €			994,03 €	5 964,18 €
Plateforme DELAUNE	6 708,00 €			1 341,60 €	8 049,60 €
Raccordement CMB	2 950,00 €			590,00 €	3 540,00 €
SEGEC Lampadaires solaires	8 150,00 €			1 630,00 €	9 780,00 €
					- €
TOTAL	27 766,15 €	13 200,00 €	14 566,15 €	5 553,23 €	33 319,38 €
		47,54%	52,46%		33 319,38 €

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD



La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023

Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

Absent(s) excusé(s) : Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 08 – votants : 08

DELIBERATION 35-17102023-9 bis

Se substitue à la délibération n° 35-17102023-9 pour erreur matérielle
FAR VOIRIE 2024

Le maire présente le programme Voirie 2024 :

Réfection de voies communales : route de la Minière au Mas, de la Petite Minière vers la Minière, route de la Lande vers les Aubrys.

Après examen de ce dossier, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Charge le maire de solliciter le Département pour 1 part de FAR Voirie
- Approuve le plan de financement ci-dessous :

	Montant HT	FAR 1 part	Montant HT à charge de la commune	TVA	Montant TTC
VOIRIE	30 000,00 €	6 600,00 €		6 000,00 €	36 000,00 €
					- €
					- €
TOTAL	30 000,00 €	6 600,00 €	23 400,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €

22,00%

78,00%

36 000,00 €

Le 09 novembre 2023

Le Maire,
M. T. BERNARD



La secrétaire de séance
Mme B. LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 13 novembre 2023

Publié, affiché ou notifié le 13 novembre 2023

